



DOCUMENT D'ORIENTATION POLITIQUE

SUR LE SOUTIEN AUX MESURES D'AGROBIODIVERSITE FONCTIONNELLE



Edition : Mai 2023

L'écriture de cette publication a été pilotée par
l'Association des Chambres d'agriculture de l'Arc
Atlantique dans le cadre du projet Interreg Europe du
Nord-Ouest FABulous Farmers.

AVANT-PROPOS

Cette publication se veut être un document d'orientations et de **recommandations pour les politiques publiques en France** soutenant la mise en place de mesures d'agrobiodiversité fonctionnelles dites "mesures FAB" (de l'anglais Fonctionnel Agro-Biodiversity). Elle s'inscrit dans le cadre du projet Interreg Europe Nord-Ouest FABulous Farmers, avec trois sites pilotes en France : Normandie, Pays de la Loire et Bretagne.

L'objectif de ce document est de fournir des recommandations pertinentes aux décideurs politiques afin de garantir la mise en œuvre des mesures FAB au sein des exploitations agricoles.

Ce document est issu de travaux de recherches bibliographiques, de webinaires en ligne, d'entretiens avec des experts en transition agroécologique et en biodiversité, mais également avec des représentants politiques des Chambres d'agriculture des trois régions où se trouvent les différents sites pilotes, soit Bretagne, Normandie, Pays de la Loire.



Crédit photo : AC3A

RESUME

La **promotion des mesures d'agrobiodiversité fonctionnelle** dites "mesures FAB" est essentielle pour les faire connaître au plus grand nombre et accélérer leur pratique. L'accompagnement des agriculteurs dans la mise en œuvre de ces mesures sur leurs terrains doit également faire l'objet de l'attention des décideurs politiques français.

Dans le cadre du projet européen Interreg FABulous Farmers, huit recommandations de politiques publiques ont été formulées au niveau de la France pour œuvrer à la dissémination de ces mesures FAB :

- 1) Faire connaître les mesures FAB aux agriculteurs
- 2) Accompagner techniquement les agriculteurs dans la mise en pratique des mesures FAB
- 3) Inciter à une meilleure articulation des politiques publiques françaises avec la Politique Agricole Commune afin de renforcer la mise en œuvre des mesures FAB
- 4) Soutenir la prise de risque des résultats lors de la mise en place des mesures FAB
- 5) Développer les Paiements pour Services Environnementaux en lien avec la biodiversité et les mesures FAB
- 6) Créer des synergies avec les programmes existants de préservation de la biodiversité
- 7) Promouvoir les projets de recherche européens et nationaux afin de renforcer l'implantation des mesures FAB
- 8) Nouer des partenariats avec les acteurs du territoire

La mise en œuvre des mesures FAB contribue au renforcement de la biodiversité dans les milieux agricoles ainsi qu'à accroître la résilience économique des exploitations.

LE PROJET INTERREG NORD-OUEST FABULOUS FARMERS

FABulous Farmers est un projet européen financé par le programme INTERREG Europe du Nord-Ouest qui a pour objectif de soutenir les agriculteurs dans leur transition vers des pratiques plus agroécologiques dites «mesures FAB » sur leurs exploitations agricoles. Le projet vise à réduire la dépendance aux intrants en encourageant la mise en œuvre de pratiques favorables à l'agro-biodiversité fonctionnelle (FAB) de l'exploitation. Il s'agit de mesures ciblées dans et autour du champ pour améliorer la pollinisation, la gestion des ravageurs (notamment au travers des auxiliaires), la vie du sol et la qualité de l'eau sur les terres agricoles.

La participation des agriculteurs est l'élément central du projet FABulous Farmers. La mise en œuvre des pratiques FAB permet aux agriculteurs d'améliorer leurs connaissances en matière d'agroécologie, de rendre leurs systèmes agricoles plus résilients et plus respectueux de l'environnement, et de valoriser leurs productions locales. La création de réseaux d'échange et de partage d'informations entre agriculteurs dans les sites pilotes renforce la motivation des agriculteurs à la mise en place des mesures FAB pour améliorer les bénéfices économiques de leurs exploitations.



Crédit photo : AC3A

Les dix mesures FAB



Réduction du travail du sol

Cette pratique améliore la vie du sol afin de le rendre plus fertile et contribue entre autre à améliorer sa rétention en eau.

Rotation des cultures

L'alternance des cultures contribue à limiter les adventices, maladies et ravageurs. La diversité permise par les rotations favorise les auxiliaires et la vie du sol.



Couverts végétaux

Les couverts végétaux protègent les sols, limitent l'érosion, le lessivage... Ils constituent un apport non négligeable de carbone au sol et favorise la vie du sol. Ces couverts végétaux peuvent aussi être pâturés par le bétail, fournissant ainsi une source fourrage supplémentaire.



Agroforesterie

Pratique d'intégration des arbres aux cultures et/ou animaux sur la même parcelle, elle permet de produire du bois pour des usages commerciaux, d'autres sources de nourriture comme les fruits et peut fournir plusieurs services écosystémiques tels que l'amélioration de la qualité du sol, de l'eau et de l'air, la séquestration du carbone, un habitat pour la biodiversité et les ennemis naturels.



Gestion des haies

Les haies présentent des avantages significatifs pour la productivité des exploitations agricoles :

- Alimentation et abri pour les auxiliaires (pollinisateurs des cultures et prédateurs des ravageurs)
- Augmentation de matière organique dans les sols voisins aux haies
- Réduction de l'érosion par l'eau et le vent, empêchant la perte de sols et de nutriments
- Production de copeaux de bois (production d'énergie)
- Ombre et abri au bétail



Cultures mixtes

Les associations végétales exercent une influence positive les unes sur les autres dans les mosaïques de cultures. Leur combinaison permet d'obtenir un rendement total supérieur à celui des cultures individuelles et procurent des bénéfices indirects.



Gestion des bords de champs

Comme pour les haies, les bordures de champs doivent être choisies en connaissance de cause en ce qui concerne les espèces, afin d'éviter l'attraction d'insectes nuisibles et favoriser celle d'auxiliaire. Leur utilisation comme bande tampon permet d'éviter le lessivage des nutriments ou des pesticides vers les cours d'eau (bande entre le champ et le cours d'eau qui n'est pas fertilisée et où l'utilisation de pesticides est interdite).



Modification de la qualité de l'engrais

En utilisant divers types d'effluents (comme le fumier, les mélanges, le digestat), un meilleur apport d'éléments nutritifs est possible, pouvant mener à une meilleure récolte.



Apport de matière organique

La matière organique est un facteur clé de la qualité et de la fertilité des sols. Sa faible densité lui confère une grande importance pour la structure du sol (meilleure infiltration d'eau par exemple).



Protection des cultures

L'utilisation de la protection physique et biologique des cultures au lieu d'une protection chimique a moins d'impact négatif sur les organismes bénéfiques qui s'installent dans et autour du champ. La présence de ces organismes bénéfiques a un effet positif sur le contrôle des maladies et ravageurs, réduisant ainsi les besoins d'interventions sur le terrain, ce qui crée un cercle vertueux.



Pour aller plus loin sur le descriptif des mesures FAB, rdv sur : <https://www.fabulousfarmers.eu/fr>

Les recommandations de soutien à la mise en œuvre des mesures FAB

Sur la base du projet FABulous Farmers (tant au niveau européen repris dans l'UE Policy Paper¹ qu'au niveau des sites-pilotes en France), huit recommandations de politiques nationales ont été formulées afin de soutenir la mise en œuvre des mesures FAB par les agriculteurs.

Recommandation 1 : faire connaître les mesures FAB aux agriculteurs

Les sites pilotes du projet FABulous Farmers dans les pays européens ont mis en avant les bénéfices économiques pour les agriculteurs² des mesures FAB.

Or il y a une méconnaissance de ces bénéfices par une grande majorité d'agriculteurs. Il est donc important de faire connaître les mesures FAB au plus grand nombre. Cette diffusion peut s'opérer par exemple lors des parcours de formation et d'accompagnement des agriculteurs, notamment par le réseau des Chambres d'Agriculture.

Aujourd'hui de nombreux modes de production ou labels (tels que l'Agriculture de Conservation des Sols ou encore la Haute Valeur Environnementale niveau 3) pratiquent une agriculture mobilisant les services éco-systémiques de la biodiversité ; certains courant sont déjà organisés en réseaux, y compris au niveau des Chambres d'Agriculture. De nouveaux groupes autour des mesures FAB pourraient être constitués avec le soutien des Chambres d'Agriculture. La force du réseau permet en effet de gagner en efficacité aussi bien en terme de diffusion des pratiques, que dans leur mise en œuvre.

Recommandation 2 : accompagner techniquement les agriculteurs dans la mise en pratique des mesures FAB

L'accompagnement des agriculteurs dans la mise en œuvre des mesures FAB constitue un des leviers de réussite de la transition agroécologique, il permet de réduire la perception du risque pour l'agriculteur et de l'accompagner sur la durée.

En effet, une fois l'agriculteur sensibilisé à la plus-value des mesures FAB (sur les aspects économiques et de renforcement de la biodiversité sur ces parcelles), il est primordial de l'accompagner dans la mise en œuvre effective des mesures FAB.

Pour cela, il convient de sensibiliser en amont les conseillers et les organisations agricoles. Leur montée en compétence sur les mesures FAB est un préalable important pour pouvoir

¹ Edwin Alblas - (CCHW, NL), *EU POLICY PAPER* [en ligne] Interreg No. NWE 810, project FABulous Farmers, 1^{er} mars 2021 Disponible à l'adresse : <https://www.nweurope.eu/media/13128/eu-policy-paper-01-03-21.pdf>

² Lilia BENZERARA, *SOCIO ECONOMIC IMPACT OF FAB MEASURES*, Interreg No. NWE 810, project FABulous Farmers

conseiller ensuite efficacement les agriculteurs. Ils pourront par exemple expérimenter en situation des dispositifs avec les agriculteurs.

Enfin, l'animation de réseaux d'agriculteurs est centrale, car les échanges entre pairs facilitent la transmission de l'information, le partage d'expériences et des nouvelles techniques.

Recommandation 3 : inciter à une meilleure articulation des politiques publiques françaises avec la Politique Agricole Commune afin de renforcer la mise en œuvre des mesures FAB

La Politique Agricole Commune se décline au niveau des Etats, ces derniers devant mettre en œuvre les plans stratégiques nationaux. La France a inscrit comme besoin national F.2 « Accompagner les leviers globaux (au-delà des enjeux touchant la biodiversité)³ » : « encourager au déploiement de pratiques favorables à plus grande échelle vers la reconception de systèmes agricoles agroécologiques, sobres en intrants, résilients et qui permettent de concilier production pour la sécurité alimentaire et biodiversité⁴ ».

Le besoin national « F.4 Réduire les facteurs de pression sur la biodiversité d'origine agricole dans les pratiques agricoles » souligne le besoin de « déployer des solutions fondées sur la nature ».

Les mesures FAB répondent ainsi à ces besoins nationaux.

La mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques ciblées sur ces enjeux de diminution des intrants grâce à des pratiques d'agro-biodiversité est indispensable à la généralisation des mesures FAB et leur accès au plus grand nombre.

³ Ministère français de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Plan Stratégique National de la PAC 2023-2027, Disponible à l'adresse : <https://agriculture.gouv.fr/pac-2023-2027-le-plan-strategique-national>

⁴ Ibid.



Crédits photo : AC3A

Recommandation 4 : soutenir la prise de risque des résultats lors de la mise en place des mesures FAB

Les effets des mesures FAB peuvent mettre du temps à se matérialiser dans la baisse recherchée des intrants. Il convient de soutenir les agriculteurs, qui débutent dans la mise en place effective des mesures FAB au sein de leurs exploitations. En effet, pendant cette phase de transition, un soutien technique et financier est nécessaire pour leur permettre de changer leurs façons de procéder.

Recommandation 5 : développer les Paiements pour Services Environnementaux en lien avec la biodiversité et les mesures FAB

Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sont des outils financiers, conduisant à la rémunération des agriculteurs pour leurs actions de restauration ou de maintien des écosystèmes comme la protection des paysages ou de la biodiversité.

Les guides à destination des services de l'Etat, des acteurs privés ou encore des collectivités territoriales mis à disposition par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire⁵ pourraient prendre des exemples des services écosystémiques rendus par la mise en œuvre des mesures FAB.

Leur mise en place de PSE axés sur les mesures FAB pourrait permettre le changement d'échelle en termes d'agriculteurs impliqués dans des mesures FAB.

⁵ Duval L., Martin I., Dupraz P., Pech M., Binet T., Colle A., 2019.- Guide à destination des services de l'État et de ses opérateurs : déployer des paiements pour services environnementaux en agriculture. Étude réalisée pour le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Recommandation 6 : créer des synergies avec les programmes existants de préservation de la biodiversité

Dans le but de diffuser les mesures FAB à grande échelle, le rapprochement avec des programmes déjà existants que ce soit à l'échelle nationale (comme l'opération des Terres et des Ailes ou les protocoles de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité) ou locale pourrait conduire à une large diffusion des mesures FAB et de leurs intérêts.

Par exemple, l'Office Français de la Biodiversité, les Chambres d'Agriculture, la Fédération Nationale des syndicats d'exploitants agricoles et la Fédération nationale des chasseurs développent depuis 2006 le programme Agrifaune⁶, qui promeut des pratiques agricoles conciliant économie, agronomie, environnement et faune sauvage.

Une des pratiques mises en avant est « l'optimisation des bordures de champs. Démontrer localement, suivis à l'appui, que des bordures de champs bien gérées sont favorables à la biodiversité et présentent un atout agronomique en abritant de nombreux auxiliaires de cultures (carabes, pollinisateurs, etc.).⁷» Cette mesure fait écho à la gestion des bords de champ, proposée dans le projet FABulous Farmers.

Ainsi des synergies entre les différents dispositifs sont à créer, pour concentrer les efforts joints au déploiement de toute mesure d'agro-biodiversité.

Des actions communes visant à faire connaître largement les mesures de biodiversité pourraient être envisagées.

Recommandation 7 : Promouvoir les projets de recherche européens et nationaux afin de renforcer l'implantation des mesures FAB

Pour réussir la mise en place des mesures FAB, il est nécessaire d'associer des savoir-faire locaux et des connaissances scientifiques innovantes issues de la recherche dans plusieurs domaines (agronomie, écologie, pédologie, etc.). Les projets de recherche présentent des expérimentations afin de mieux valoriser, gérer et connaître les effets économiques bénéfiques des mesures FAB.

Les résultats des études doivent être présentés à l'échelle européenne, mais aussi déclinés à l'échelle locale, afin de construire des réseaux d'échange entre experts et agriculteurs. Ce transfert local de l'information permet aux agriculteurs de découvrir des meilleures pratiques de production, les sensibiliser à des connaissances utiles, et de découvrir les

⁶ Association Générale des producteurs de Blé et autres céréales et Office Français de la Biodiversité, *Céréaliers et biodiversité : une synergie à réaffirmer*, 2020, Disponible à cette adresse :

https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/pdf/documentation/2020_AGPB_CerealiersBiodiversite.pdf

⁷ Ibid.

différentes solutions utilisées face aux enjeux climatiques, techniques et économiques. Les projets de recherche permettent également de produire des bases de données scientifiques, des nouveaux outils et référentiels qui seront mis à disposition des agriculteurs, des conseillers et techniciens, des gestionnaires territoriaux qui mènent des actions en faveur des mesures FAB. En outre, l'étude approfondie à travers la recherche participative permet de faciliter la prise de décisions politiques en s'appuyant sur des résultats de terrains spécifiques à chaque territoire.

Recommandation 8 : nouer des partenariats avec les acteurs du territoire

La mise en synergie de l'ensemble des acteurs (agriculteurs, collectivités, associations environnementales, public scolaire et citoyens) d'un territoire assure une dynamique partagée. Celle-ci peut s'articuler autour des services environnementaux rendus par les acteurs pour l'ensemble du territoire. En effet, l'agriculteur agit au quotidien dans la dynamique du territoire.

Les *living labs* (laboratoires vivants) sont des espaces de rencontres multi-acteurs pour répondre à des problématiques du territoire. Ces initiatives ont été mobilisées dans le cadre du projet FABulous Farmers. Elles ont permis de relayer de manière très large les mesures FAB et les intérêts pour un territoire.

Soutenir le déploiement de *Living Labs* répond à la nécessaire promotion des mesures FAB envers les acteurs porteurs d'un projet de territoire, en y associant également les citoyens.

CONCLUSION

Les mesures FAB sont un **accélérateur de préservation de la biodiversité** ; par les services environnementaux rendus, elles présentent également une plus-value économique pour l'agriculteur. Les faire connaître et les déployer largement est nécessaire pour accompagner le secteur agricole dans sa transition pour préserver la biodiversité dans sa richesse et les services écosystémiques, économiques et sociaux rendus.

Les partenariats, que ce soit avec les autres programmes déjà existants alliant biodiversité et agriculture et avec les acteurs territoriaux, sont importants pour changer d'échelle en termes de mise en œuvre des mesures FAB. Les agriculteurs sont des acteurs de la biodiversité et entièrement parties prenantes aux dynamiques territoriales.

La mise en application des recommandations permettra de faire connaître au plus grand nombre les mesures FAB qui favorisent la biodiversité ainsi que leur impact sur la durabilité économique des fermes ; et la généralisation de ces mesures nécessite le soutien des pouvoirs publics.

La biodiversité dans les milieux agricoles sera alors augmentée, tout comme la résilience des exploitations.